



**Programme des Nations Unies  
pour l'Environnement  
Plan d'action pour la Méditerranée**

Distr. générale  
15 novembre 2022  
Français  
Original : anglais

Vingt-quatrième réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Athènes, Grèce, 14 au 15 décembre 2022

**Point 3 de l'ordre du jour : Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD. Examen des activités réalisées pendant la période d'avril à octobre 2022**

**Point 4 de l'ordre du jour : Questions spécifiques**

**Rapport d'activité et questions spécifiques**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.



## **Rapport d'activité et questions spécifiques**

1. Le présent document fournit des informations sur les travaux réalisés au cours de la période allant d'avril à octobre 2022, dans le cadre du suivi de la 23<sup>e</sup> réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) tenue par vidéoconférence du 1 au 2 juin 2022. Il présente également les questions spécifiques qui seront examinées par la 24<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD.

### **A. Tableau de bord méditerranéen de la durabilité**

2. Dès avril 2022, le plan Bleu/RAC a conçu une série de nouvelles cartes thématiques régionales portant sur des zones humides côtières, des scores nationaux des ODD et des forêts. Vers la fin du mois d'octobre 2022, les résultats comprenaient plus de 220 calques/vues accessibles au public et pouvant être associés à des données exploitables et pouvant être consultés sur le Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial (WESR) administré par le PNUE.

3. Une page web dédiée à la Méditerranée a été conçue et lancée en juillet 2022<sup>1</sup>. Elle permet aux utilisateurs d'accéder aux données, aux informations et aux connaissances du système du PAM, directement à partir de la plateforme du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial (WESR) administré par le PNUE, consultable par régions et pays ou par thèmes. L'infrastructure est mise en place pour mettre à jour la conception en fonction des besoins et des attentes des parties contractantes.

4. Les données et les indicateurs spatiaux, pertinents pour le système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone et pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD, avec un accès plus large à des données de qualité garantie pour les parties contractantes et les partenaires, font désormais partie intégrante du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial (WESR) administré par le PNUE et les travaux pertinents sont en cours.

5. De nouvelles fonctions adaptées à MapX ont été développées, grâce au soutien technique du PNUE/GRID-Genève. Les indicateurs de la SMDD sont désormais mis à jour directement en ligne<sup>2</sup>. De plus, un module spécifique visant à présenter l'Atlas MedECC de manière interactive a été développé. MedWaves, le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM, a ajouté de nouveaux widgets tels que des curseurs temporels qui montrent l'évolution des indicateurs de CPD au fil des ans.

6. Les catégories dans lesquelles des vues/calques sont disponibles ont été renommées afin de faciliter l'expérience des utilisateurs. Néanmoins, les références en matière de données du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, du plan d'action régional sur la CPD et de l'état de l'environnement et du développement (State of the Environment and Development Report, SoED) ont été conservées. Les données gérées par MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) et par le Plan Bleu/RAC sont désormais entièrement intégrées dans un seul ensemble de données et d'indicateurs.

7. Le Plan Bleu/RAC a poursuivi ses travaux concernant la définition d'indicateurs de suivi des liens et des tendances des relations entre la santé humaine et l'état de l'environnement avec l'IRD (Institut de Recherche et Développement). Une note conceptuelle est en cours de finalisation pour servir de base à une réunion technique et physique prévue en début d'année 2023.

### **Prochaines étapes (perspectives) :**

8. Une réflexion plus approfondie est actuellement menée sur la manière d'intégrer des indicateurs juridiques dans le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité. Les travaux préliminaires entrepris par le Plan Bleu/RAC (sur les amendes et l'évaluation des dommages écologiques) et par le REMPEC dans le cadre de son soutien à MENELAS, peuvent servir de base de travail. De ce fait, des propositions pour une session spécifique lors de la 20<sup>e</sup> réunion de la CMDD (juin/juillet 2023) peuvent être prises en considération.

---

<sup>1</sup> [wesr.unep.org/med](https://wesr.unep.org/med)

<sup>2</sup> [https://app.mapx.org/?project=MX-R2F-467-2PL-J9H-CCR&language=en&theme=water\\_light](https://app.mapx.org/?project=MX-R2F-467-2PL-J9H-CCR&language=en&theme=water_light)

9. Au début de l'année 2023, le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, renforcé par l'intégration des indicateurs de CPD, sera mis à jour directement via MapX, le visualiseur cartographique du WESR mondial administré par le PNUE.

10. Suite aux recommandations de la 23<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD, le Plan Bleu/RAC rédigera une note technique en vue d'organiser des ateliers de renforcement des capacités afin d'assister les Parties contractantes pour le partage des données et l'utilisation de la plateforme, en considérant également l'importance de la qualité des données. L'un des objectifs majeurs est de poursuivre les efforts du Secrétariat en vue de rationaliser les travaux effectués concernant la présentation de rapports, le suivi et l'évaluation avec les processus régionaux et mondiaux pertinents, notamment le processus mondial sur les indicateurs des ODD. Un atelier national est prévu pour début décembre 2022 et a pour objectif de partager une expérience française avec le Maroc au sujet de la collecte de données sur l'énergie et le changement climatique (évaluation des émissions) en référence à l'indicateur 21 de la SMDD.

11. En 2023, le Plan Bleu/RAC et le PNUE/GRID-Genève continueront de faciliter l'accès aux ensembles de données géospatiales pertinentes pour le PNUE/PAM et pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD et prévoient de développer davantage la page d'accueil « WESR/Méditerranée ».

#### Questions à examiner :

12. Faisant suite aux conclusions et recommandations de la 19<sup>e</sup> réunion de la CMDD, et tenant compte de la nature évolutive de la liste des indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et de la nécessité de la maintenir à jour sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, avec le soutien technique du Plan Bleu/RAC et de MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM), à mesure que les travaux internationaux sur les indicateurs des ODD progressent, les membres du Comité de pilotage de la CMDD peuvent conseiller le Secrétariat sur la conception du WESR : Page d'accueil de la Méditerranée, quelques cartes thématiques qui pourraient être intéressantes ; considérant cette opportunité pour un suivi efficace des activités vers le développement durable en Méditerranée. Ce processus permettrait une cohérence et une harmonisation optimales du Tableau de bord avec les processus mondiaux en cours sur les indicateurs des ODD et avec la Stratégie mondiale du PNUE en matière de données, et garantirait que les indicateurs sont régulièrement évalués et correctement transmis au sein du PNUE/PAM et du système de la Convention de Barcelone, et au-delà.

### **B. Initiatives phares de la SMDD**

13. Les paragraphes ci-dessous donnent un aperçu des initiatives phares de la SMDD dans lesquelles le Secrétariat est directement impliqué et pour lesquelles des activités ont été réalisées après la 23<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD.

#### ***Prix Istanbul de la Ville respectueuse de l'Environnement***

14. Lors de sa 23<sup>e</sup> réunion, le Comité de pilotage de la CMDD a pris note et s'est félicité du projet de feuille de route concernant la quatrième édition du Prix Istanbul de la ville respectueuse de l'environnement (2022-2023) et a encouragé le Secrétariat à mettre en œuvre les activités proposées dans ce sens, en coopération avec les partenaires concernés, notamment la révision du processus et de sa méthodologie en vue de les simplifier, le lancement de l'appel à candidatures en temps voulu, et le renforcement des activités de communication dans le but de susciter davantage l'intérêt des villes côtières méditerranéennes. Il a également préconisé la mise en place d'une réflexion avec les membres de la CMDD et les partenaires concernés sur les mesures qui permettraient de simplifier davantage l'ensemble du processus de sélection et de nomination, tout en maintenant des normes de durabilité élevées dans la méthodologie, le cadre d'évaluation et les indicateurs clés de performance.

15. Pendant la période de juin à septembre 2022, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route susmentionnée, avec le soutien en nature de l'Initiative internationale pour un environnement bâti durable (iSBE-Italie) dans le cadre du programme ENI CBC MED relatif aux villes méditerranéennes durables<sup>3</sup>. Le 20 juillet 2022, le Secrétariat a organisé une réunion de

<sup>3</sup> <https://www.enicbcmed.eu/projects/sustainable-med-cities>. Ce projet vise à fournir aux « municipalités méditerranéennes un système d'outils et de méthodologies innovants en vue de développer des politiques, des stratégies et des plans d'action efficaces dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement

consultation en ligne qui a rassemblé les membres du Comité de pilotage de la CMDD, les réseaux de municipalités et d'autorités locales, les représentants des villes candidates, les experts individuels et les collègues provenant des composantes du PNUE/PAM/centres d'activités régionales. Au cours de cette réunion de consultation en ligne, le projet de méthodologie actualisée de la quatrième édition du Prix Istanbul de la ville respectueuse de l'environnement (2022-2023), y compris le cadre d'évaluation des indicateurs et le formulaire de candidature ont été présentés et examinés en profondeur. Un certain nombre de points ont été soulevés par les participants et en particulier par les représentants des villes candidates, notamment les suivants : la difficulté rencontrée par les fonctionnaires locaux chargés de remplir le formulaire de candidature afin de collecter les informations et les données auprès d'autres services et administrations locales, et la nécessité de renforcer la communication au sujet du Prix, tant pendant la période de candidature qu'après la cérémonie de remise des prix. Suite à cette consultation, le formulaire de candidature, le cadre d'évaluation des indicateurs et le guide de calcul des indicateurs ont été remplis, avec le soutien continu d'iiSBE-Italie. Les aspects pratiques des technologies de l'information ont été abordés par INFO/RAC en vue du lancement efficace de l'appel aux villes candidates qui sera lancé sous peu par l'Unité de coordination grâce à une campagne de communication pertinente, avec le soutien des composantes du PAM et des partenaires clés.

#### ***Prix méditerranéen des entreprises vertes***

16. Suite à l'adoption de la décision IG.24/3 lors de la COP 21, le Secrétariat (grâce à MedWaves, le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) a inauguré le Prix WeMed pour l'innovation environnementale et l'entrepreneuriat vert. Le Prix de la durabilité méditerranéenne a pour objectif de promouvoir une transition inclusive vers la durabilité en Méditerranée. Ce prix récompense les réalisations des entreprises en favorisant un écosystème commercial vert propice à la mise en œuvre de l'ODD 12 « Consommation et production responsables ». La 1<sup>ère</sup> édition a été organisée en 2021 et financée par l'UE à travers le programme SwitchMed. Le Comité de pilotage de la CMDD a été informé des différentes étapes de l'élaboration du Prix (identité visuelle, structure, jury, critères de sélection).

17. Financée par le programme ENI CBC Med, à travers le projet STAND Up <sup>[1]</sup>, la deuxième édition (telle qu'introduite dans le document UNEP/MED WG.523/3 de la 23<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD) est organisée par MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM et Texfor (Confédération espagnole de l'industrie textile), dans le but de récompenser les réussites d'entreprises durables dans le secteur du textile et de l'habillement.

18. Pour la deuxième édition du prix WeMed, deux catégories ont été ouvertes pour (i) les modèles d'entreprises textiles durables en phase de démarrage et de croissance basés dans les pays du sud de la Méditerranée ; (ii) les modèles d'entreprises textiles durables en phase de démarrage et de croissance basés dans les pays du nord de la Méditerranée. MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) a reçu 62 candidatures qui ont été examinées avec le soutien d'un jury expérimenté composé de six membres. La cérémonie de remise du prix aura lieu le 21 novembre 2022.

#### ***Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC)***

19. Réseau international d'experts scientifiques libre et indépendant fondé en 2015, le MedECC a pour objectif de fournir des informations aux décideurs et au grand public à partir des connaissances scientifiques disponibles. Depuis 2018, le Plan Bleu/RAC accueille le Secrétariat scientifique du MedECC, composé de deux experts scientifiques, l'un étant salarié du Plan Bleu/RAC et l'autre d'AIR Climat dans le cadre d'un partenariat avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) (grâce au financement de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement). Le présent contrat d'assistance technique du MedECC établi par l'UpM avec l'association AIR Climat s'étend sur la période de juin 2021 à décembre 2023.

20. Actuellement, les travaux du MedECC portent sur trois rapports thématiques liés aux défis spécifiques identifiés dans le MAR 1 : 1) les risques climatiques et environnementaux côtiers, 2) le

---

durable 2016-2025. Le projet fournira également des programmes innovants de renforcement des capacités pour les villes méditerranéennes afin d'augmenter leur capacité à mener à bien la régénération urbaine ». Le PNUE/PAM est un partenaire associé de ce projet.

[1] <https://www.enicbmed.eu/projects/stand-up>

nexus climat, eau, énergie, alimentation et écosystèmes, et 3) le changement environnemental, les conflits et les migrations humaines. La réunion des auteurs coordonnateurs principaux s'est tenue en juin 2022 à Barcelone. Les coordonnateurs des rapports et les auteurs coordonnateurs principaux ont été nommés, ainsi que la plupart des auteurs principaux. Les grandes lignes des rapports ont été produites. Les premières ébauches des rapports complets sont en cours de préparation.

21. En octobre 2022, les grandes lignes des rapports spéciaux du MedECC ont été partagées avec les décideurs politiques (y compris les membres de la CMDD, le Plan Bleu et les points focaux nationaux de l'UpM) pour information, avec la possibilité de faire des commentaires.

22. Le MedECC participera à la COP 27 de la CCNUCC qui aura lieu à Charm el-Cheikh, en Égypte, en novembre 2022. Le Pavillon méditerranéen est le premier de ce type à être mis en place lors d'une CCNUCC. Ce pavillon a été conçu comme un espace pour tous les acteurs régionaux (publics et privés, scientifiques et universitaires, techniques, politiques, société civile, finance et entreprises) activement engagés dans la lutte contre la crise climatique dans et autour de la mer Méditerranée. L'initiative est dirigée par les Secrétariats du PNUE/PAM, de l'UpM et la Fondation PRIMA, tandis que le Plan Bleu/RAC et MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) figurent parmi les partenaires de cette initiative, aux côtés d'une coalition des organisations les plus pertinentes en matière d'action climatique dans la région. Le MedECC organise deux événements parallèles : « Évaluations des connaissances scientifiques sur le changement climatique en vue de soutenir la prise de décision basée sur des preuves », qui aura lieu le 10 novembre 2022 et « Changement climatique et sécurité dans la région méditerranéenne », qui aura lieu le 12 novembre 2022. Le MedECC a également été invité par les organisateurs du Pavillon méditerranéen à jouer un rôle de conseil consultatif scientifique en vue d'évaluer les propositions d'événements parallèles. Un aperçu complet de la participation du système du PAM-Convention de Barcelone à la COP 27 pourra être fourni lors de la 24<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD.

23. Comme indiqué au chapitre A. du présent rapport, MapX est la composante cartographique du WESR, une plateforme en ligne et numérique permettant le partage des informations, des données et des produits de connaissance du PNUE. Dans le cadre du projet « WESR : Méditerranée », MedECC a collaboré au développement et à la publication d'un atlas de cartes des changements saisonniers de température et de précipitations pour le bassin méditerranéen, basé sur celui publié dans MAR 1.

**Gouvernance environnementale :** *Encourager l'adoption et la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus)*

24. La première phase de l'activité a été achevée en étroite collaboration avec le PNUE/PAM et le Secrétariat de la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU, avec l'élaboration d'une étude documentaire en vue de l'élaboration d'un Document de discussion de base pour le « Programme méditerranéen d'adhésion » à la Convention d'Aarhus (Foundation Discussion Document (FDD) for the "Mediterranean Accession Agenda" to the Aarhus Convention) par le Centre MEPIELAN avec le soutien de MIO-ECSDE et COMPSUD à travers le programme LIFE de l'UE (voir également le document UNEP/MED WG.523/Inf.6).

25. Lors de la 9<sup>e</sup> Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (du 5 au 7 octobre 2022, Nicosie, Chypre), COMPSUD et MIO-ECSDE ont organisé conjointement un événement parallèle formel avec la Chambre des représentants de Chypre, le Plan d'action pour la Méditerranée - le Secrétariat de la Convention de Barcelone (PNUE/PAM), l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM), l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), le Secrétariat de la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU, l'Union pour la Méditerranée (UpM) et le Centre MEPIELAN, qui s'est tenu le 7 octobre avec pour thème « La gouvernance environnementale pour transformer notre planète - Promouvoir la Convention d'Aarhus dans l'ensemble de la région méditerranéenne ». Plus de 45 parties prenantes ont été informées des efforts conjoints en ce qui concerne l'élaboration d'un Programme méditerranéen d'adhésion à la Convention d'Aarhus (accès à l'information, participation du public à la prise de décision et accès à la justice en matière d'environnement), favorisant l'adhésion et la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans les pays méditerranéens qui ne sont pas encore membres, ainsi que du FDD lui-même et du rôle clé que les

membres des parlements jouent dans la bonne mise en œuvre de la Convention et du Programme méditerranéen d'adhésion à venir.

26. En ce qui concerne les prochaines étapes, dans le cadre de son plan de travail, le projet « Water and Environment Support » (WES) financé par l'UE a lancé un processus de pairs/experts et une formation régionale consacrés à la « Gouvernance environnementale globale - Promotion de la Convention d'Aarhus dans l'ensemble de la Méditerranée » (activité n° HRE-4-REG / HRE-4-P2P). L'activité fournira une assistance technique et des opportunités de réseau et renforcera les capacités des pays partenaires du projet WES afin qu'ils puissent préparer et mettre en marche les mécanismes nécessaires de manière efficace pour adhérer à la Convention d'Aarhus. Une première réunion en ligne est prévue au début de l'année 2023 (très probablement en février) pour discuter du FDD et identifier les priorités et les implications de la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans les régions et les pays méditerranéens. Les représentants des parties contractantes de la CMDD devraient recevoir une invitation à faire partie des pairs par les points focaux du projet WES de leur pays. Une formation régionale en présentiel suivra plus tard en 2023.

### ***Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable et son plan d'action à l'horizon 2030***

27. Pendant cette période considérée, le Secrétariat du Comité méditerranéen sur l'éducation au développement durable (CMEDD) facilité par MIO-ECSDE/MEDIES et la Chaire UNESCO sur la gestion du développement durable et l'éducation en Méditerranée de l'Université d'Athènes, a intensifié les efforts visant à finaliser le processus d'examen du Plan d'action de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable (voir UNEP/MED WG.542/Inf.5).

28. Le processus d'examen avait pour objectif de mettre à jour, ajuster et étendre le Plan d'action de la SMEDD (Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au Développement Durable) à l'horizon 2030 afin de mieux contribuer à la réalisation des ODD dans chaque partie contractante et dans l'ensemble de la région. L'examen du Plan d'action a commencé au début de l'année 2021 et comprenait une communication et un échange ciblés avec les parties prenantes compétentes ainsi qu'un ensemble de mesures visant à recueillir et compiler les preuves et les commentaires nécessaires.

29. L'examen du Plan d'action prend en considération et reflète les principales dispositions et engagements inclus dans les conventions, stratégies, déclarations et communications pertinentes et leurs mises à jour (mentionnées dans la section Contexte et l'annexe I du Plan d'action) et, par conséquent, sa mise en œuvre contribue à l'ensemble des priorités et engagements liés à l'EDD (éducation au Développement Durable) des pays de la région méditerranéenne envers l'ONU et d'autres organisations et forums internationaux pertinents.

30. Pendant la période de juin à septembre 2022, les versions provisoires du plan d'action révisé en vue de l'horizon 2030 ont été communiquées à toutes les parties contractantes (ministères de l'Éducation) et les OIG participant au CMEDD. Les commentaires et les suggestions ont été pris en compte avec minutie. Le texte final a été présenté, approuvé et adopté lors de la réunion de haut niveau des ministres de l'Éducation et de l'Environnement au sujet de la stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable et son plan d'action à l'horizon 2030 (6 octobre 2022) intégré à la neuvième conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » à Nicosie, Chypre (du 5 au 7 octobre 2022), réunissant des ministres et des hauts fonctionnaires, des universitaires ainsi que des représentants des OIG et des ONG afin d'échanger, réfléchir et recueillir des informations au sujet de leurs activités, conformément à la mise en œuvre de la SMEDD et de son plan d'action, et également pour discuter des prochaines étapes.

31. La réunion a approuvé une déclaration (voir UNEP/MED WG.542/Inf.5) faisant référence à ce qui a été convenu, l'adoption du plan d'action en vue de l'horizon 2030 et le Comité méditerranéen sur l'EDD qui sera guidé par un nouveau bureau composé des ministères de l'Éducation de Chypre (président), de la Grèce, du Liban, du Maroc et de la Palestine ainsi que du PNUE/PAM, de l'UNESCO, de la CEE-ONU, de l'UpM et de la LEA (Ligue des États arabes).

32. Les questions et les sujets d'une importance particulière qui ont été abordés sont les suivants : Le développement des compétences et la formation des formateurs ; la transformation des établissements d'enseignement par le biais d'approches globales de l'institut ; le renforcement et l'engagement des jeunes ; les compétences numériques, les compétences vertes, l'inclusion ; l'EDD et

la résilience, la gestion des crises ; la réforme des programmes d'études en fonction des ODD et du pacte vert de l'UE (impliquant également les acteurs non étatiques) ; le renforcement de la coordination et de la collaboration en matière d'EDD au sein des institutions/organisations/ministères et entre eux (au niveau national et international).

### C. Étude prospective MED 2050

33. MED 2050 étant un exercice participatif, le Plan Bleu/RAC a poursuivi la coordination et la collaboration avec les experts et les représentants des Parties contractantes comme suit :

- Se réunissant une fois par an, le Comité consultatif a été convoqué pour la dernière fois le 29 novembre 2021 par vidéoconférence. Outre l'adhésion des experts du Comité scientifique, les Parties contractantes ont été invitées à participer à ce comité, qui travaille sur les résultats préliminaires de MED 2050. Composé de 27 membres, le Comité consultatif comprend également des représentants d'organismes de financement et d'organisations internationales.
- Un groupe de prospective a été constitué et rassemble 39 experts. Appuyé par 21 experts externes au cours de plusieurs ateliers, le groupe de prospective a concentré ses travaux sur la production de 35 fiches thématiques.
- Le réseau MED 2050 (plus de 300 membres) : Les membres de la CMDD sont invités à identifier les experts intéressés à contribuer au réseau MED 2050 par l'intermédiaire de la plateforme MED 2050, et en participant à des conférences sur le thème de l'environnement.

34. Au cours de la période considérée, MED 2050 a finalisé la mise en œuvre du « Module 1 : Construire la base de la prospective — tendances passées et futures, signaux faibles et perturbations » et du « Module 2 : Visions contrastées », et a fait d'importants progrès en ce qui concerne le « Module 3 : Élaborer des scénarios », comme présenté ci-dessous :

- Les rapports pour le module 1 et le module 2 sont en cours de finalisation et de traduction, et seront disponibles d'ici novembre 2022. Les activités spécifiques récemment mises en œuvre comprennent : des entretiens avec une cinquantaine de personnalités clés de tous les pays méditerranéens ; un webinaire pour les jeunes impliquant 44 jeunes participants et organisé le 2 mars 2022 ; une enquête en ligne sur le site web Med2050 ; et une présentation lors du Forum mondial de la Mer (Bizerte, Tunisie, 23 septembre 2022).
- En ce qui concerne le module 3, des ateliers en présentiel du groupe de prospective Med2050 ont été organisés à Montpellier (du 29 mai au 1er juin 2022) et à Marseille (le 12 juillet 2022). Une liste de 6 scénarios pour la Méditerranée à l'horizon 2050 a été adoptée. Une première version de ces scénarios sera finalisée en novembre 2022.

35. Des ateliers et des présentations participatifs seront organisés pour recevoir les commentaires de diverses parties prenantes. Des partenariats sont établis pour des activités spécifiques ou des présentations prévues lors de l'événement *Méditerranée du Futur*, ainsi qu'un atelier avec le Conseil Méditerranéen de la Jeunesse (Marseille, France, du 5 au 6 décembre 2022) ; et à Alexandrie, accueillis par la *Fondation Anna Lindh* avec la contribution du ministère français des Affaires étrangères/DIMED, et à Casablanca, accueillis par l'*Institut royal des études stratégiques* (événements prévus pour le 1er trimestre de l'année 2023).

36. De février à mars 2023, les messages finaux de l'étude seront préparés en vue des premières présentations lors de la réunion des Points focaux du Plan Bleu, et de la réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable.

37. Le projet local sur l'anticipation de l'adaptation du littoral aux changements climatiques par la prospective participative (« CASadapt ») a démarré dans le Sud de la France et se poursuivra jusqu'en 2024, avec le soutien de la *Fondation de France*. Dans ce contexte, un premier atelier local de prospective s'est tenu le 25 octobre 2022.

#### Questions à examiner par le Comité de pilotage de la CMDD :

38. En 2023, le Plan Bleu/RAC souhaiterait entamer un échange avec les membres de la CMDD sur la manière dont les résultats de MED 2050 peuvent mieux alimenter le processus d'examen de la SMDD en particulier, et le programme de développement durable en Méditerranée en général.

## **D. Mise à jour du projet de justification du processus d'examen de la SMDD**

### ***Contexte : Mise en œuvre et évaluation à mi-parcours de la SMDD***

39. Adoptée dans le cadre de la COP 19 (Athènes, Grèce, février 2016), par la Décision IG.22/2, la SMDD 2016-2025 fournit un cadre politique stratégique pour l'ensemble des parties prenantes et des partenaires afin de traduire les engagements du Programme 2030 et les ODD au niveau régional, sous-régional, national et local en Méditerranée. Soutenue par le PNUE/PAM sous la direction de la CMDD et de son comité de pilotage, la mise en œuvre de la SMDD est un processus collectif basé sur les efforts synergiques de toutes les parties prenantes.

40. Sur la base d'un processus de consultation inclusif avec les membres de la CMDD et les partenaires du PAM, et conformément à la décision IG.24/03, adoptée par la COP 21, (Naples, Italie, décembre 2019), l'évaluation à mi-parcours de la SMDD, qui a été achevée en 2020-2021, a rappelé que la SMDD est la seule stratégie régionale de durabilité, fournissant une feuille de route intégrée visant à améliorer l'état de la région d'ici 2025 - cinq ans avant l'échéance du Programme 2030. En tant que catalyseur permettant d'atteindre les ODD en Méditerranée, la SMDD contribue au programme régional de durabilité et influence les pratiques sur le terrain.

41. L'évaluation à mi-parcours de la SMDD a mis en exergue le rôle de la CMDD en ce qui concerne le soutien et la promotion de la mise en œuvre et du suivi de la SMDD, en notant que la Commission contribue au partage d'expériences et à l'apprentissage par les pairs entre les parties contractantes, les membres de la CMDD et les partenaires du PAM. Le rôle actif des partenaires et des parties prenantes est important dans la mise en œuvre de la Stratégie, notamment grâce aux initiatives phares de la SMDD, ce qui correspond à des réalisations concrètes, accroît la visibilité de la SMDD et soutient l'avancement des ODD en Méditerranée.

42. D'autres réalisations majeures liées aux travaux de la CMDD ont été mentionnées, à savoir la publication de rapports d'évaluation régionaux (par exemple, le rapport 2020 sur l'état de l'environnement et du développement (State of the Environment and Development, SoED), MedECC MAR1 sur le changement climatique et environnemental) ; l'amélioration continue du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, qui fournit une image basée sur des indicateurs de l'état de la durabilité dans les régions et les pays méditerranéens ; et les mécanismes d'examen par les pairs (par exemple, deux éditions du Mécanisme simplifié d'examen par les pairs/SIMPEER).

43. Cependant, il existe également des lacunes considérables en ce qui concerne la mise en œuvre de la SMDD. Le moyen de mise en œuvre de la SMDD n'est pas assez rapide pour respecter l'échéance de 2025 ; la SMDD exige beaucoup plus de visibilité, de sensibilisation et d'engagement de la part des parties prenantes ne faisant pas partie du PNUE/PAM ; le niveau d'investissement financier dans les activités de la SMDD n'est pas suffisant pour atteindre ses objectifs ; et les mécanismes de suivi de la SMDD devraient être renforcés afin de fournir une image opportune et complète de l'état de la durabilité dans la région méditerranéenne.

44. Selon le rapport sur l'état de l'environnement et du développement (2020) et les données du rapport sur le développement durable du Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) de 2019<sup>4</sup>, malgré des progrès remarquables et mesurables, les pays méditerranéens ne sont pas en voie d'atteindre et de mettre pleinement en œuvre les ODD et les objectifs de la SMDD, notamment en termes de bon état écologique (BEE) de la mer et du littoral méditerranéens. Neuf des 21 pays méditerranéens n'avaient encore atteint aucune des cibles des ODD en 2019. Onze ODD n'ont toujours pas été atteints dans tous les pays méditerranéens, parmi lesquels figurent l'ODD 13 « Action pour le climat » (correspondant à l'objectif 4 de la SMDD), l'ODD 14 « Vie sous l'eau » (objectif 1 de la SMDD) et l'ODD 15 « Vie terrestre » (objectif 2 de la SMDD). Concernant l'ODD 2 « Faim zéro » (objectif 2 de la SMDD), l'ODD 5 « Égalité des sexes », l'ODD 11 « Villes et communautés durables » (objectif 3 de la SMDD) et l'ODD 14 « Vie sous l'eau ». D'importants changements dans les modes de production et de consommation (ODD 12 et objectif 5 de la SMDD) sont nécessaires de toute urgence, pour progresser de manière décisive vers un développement durable inclusif, en mettant l'accent sur les préoccupations liées au changement climatique, la protection de la biodiversité et la

<sup>4</sup> Sachs et al. (2019), Sustainable Development Report 2019, New York : Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN).

restauration des écosystèmes, la prévention de la pollution et l'économie circulaire. La transition vers une économie bleue/verte est un défi majeur dans la région qui nécessite une réorientation du financement des activités ayant un impact sur l'environnement vers des activités durables.

45. En s'appuyant sur les réflexions de l'IDDRI à propos du Programme 2030, la SMDD pourrait également être considérée comme un objet politique complexe que les pays méditerranéens ont du mal à appréhender pour leurs propres politiques nationales, mais qui possède toujours une très forte légitimité politique pour de nombreux pays.<sup>5</sup>

#### ***Mise à jour du projet de justification du processus d'examen de la SMDD***

46. En vertu de son orientation stratégique 7.2, la SMDD prévoit que la stratégie sera réexaminée dix ans après la mise en œuvre, en tenant compte des évolutions mondiales, en vue d'une nouvelle stratégie à définir d'ici 2025 : voir l'action 7.2.5 de la SMDD, qui consiste à *réexaminer la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (2023-2025), en publiant une nouvelle stratégie pour la période de 2026 à 2035.*

47. En tant que version initiale de la SMDD (2005-2015), dont l'échéance correspondait aux objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015), la SMDD 2016-2025 a également une échéance de dix ans. Ayant commencé la même année que les ODD (2016) et la Stratégie devrait se terminer en 2025, c'est-à-dire à la fin de la prochaine période biennale (2024-2025) et cinq ans avant l'échéance du Programme 2030.

48. Lors de la 23<sup>e</sup> réunion, les membres du Comité de pilotage de la CMDD ont débattu sur le processus d'examen de la SMDD, en tenant compte des échéances régionales (2025) et mondiales (2030), en vue d'aligner éventuellement le processus régional sur le processus mondial. Le Comité de pilotage de la CMDD a reconnu le caractère unique de l'actuelle SMDD 2016-2025, qui a été élaborée en parallèle et a bénéficié de la préparation de du Programme 2030 et des ODD, en notant que d'importants produits d'évaluation du PAM peuvent être mobilisés dans le cadre du prochain processus d'examen de la SMDD.

49. Le plan Bleu/RAC a souligné le fait que la fin de l'étude prospective MED 2050, dont la finalisation est prévue en 2023, arrive juste à temps pour éclairer les travaux qui pourraient avoir lieu en 2024-2025 dans le but de définir la SMDD post-2025. Puisque MED 2050 est censé identifier différents scénarios de l'avenir de la région et les voies de transition possibles pour atteindre le scénario souhaité, les résultats de MED 2050 seront pertinents pour toute réflexion stratégique à long terme au sujet de la durabilité de la Méditerranée. En outre, le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, soutenu par l'Observatoire régional de l'environnement et du développement, est l'un des outils pertinents pour alimenter les études stratégiques et d'évaluation, soutenant la préparation de l'état régional de l'environnement et du développement, qui constitue une base à même de mener une étude prospective stratégique (par exemple MED 2050), qui, à son tour, peut alimenter de manière efficace l'élaboration de travaux stratégiques tels qu'une SMDD post-2025, qui nécessitera un contrôle et un suivi de sa mise en œuvre et de son impact. Il convient également de noter que l'année 2023 constitue une étape importante pour les ODD : lors du sommet des ODD qui se tiendra en septembre 2023, les États membres des Nations Unies seront mobilisés pour faire le point sur les progrès accomplis à mi-parcours du Programme 2030.<sup>6</sup>

50. Deux approches possibles ont été examinées par les Membres du Comité de pilotage de la CMDD lors de leur 23<sup>e</sup> réunion, à savoir :

- La première approche consisterait à repousser l'échéance de la SMDD jusqu'en 2030 pour qu'elle corresponde au Programme 2030, au début de la nouvelle SMDD. À cet égard, un membre du Comité de pilotage de la CMDD a mentionné que, bien que la Méditerranée ait été la première région à développer une stratégie régionale sur le développement durable, les stratégies nationales considèrent prioritairement leurs liens avec le Programme 2030 et les ODD, avec pour échéance 2030 ou 2035. Cette première approche pourrait donner plus de chance aux pays méditerranéens et aux

---

<sup>5</sup> Billet de blog de l'IDDRI, 8 septembre 2022, « Défaire le statu quo » pour atteindre les Objectifs de développement durable, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/defaire-le-statu-quo-pour-atteindre-les-objectifs-de>

<sup>6</sup> Ibidem.

parties prenantes d'atteindre leurs objectifs de SMDD : le fait de repousser l'échéance de la SMDD permettrait d'atteindre les objectifs qui n'ont pas encore été atteints et d'entreprendre une évaluation plus solide. Cela permettrait de disposer de plus de temps et de ressources pour entreprendre l'évaluation de la SMDD, sachant que la mise en œuvre en parallèle de l'évaluation de la SMDD et du processus d'examen de la SMDD peut être délicate et difficile ; les résultats de l'évaluation sont nécessaires pour mener à bien le processus d'examen.

- Dans le cadre de la seconde approche, en tenant compte du fait que la région méditerranéenne et sa CMDD doivent rester une force proactive et pionnière, et que la SMDD doit fournir des orientations générales pour la planification à long terme, une seconde approche/option consisterait à lancer l'évaluation et l'examen de la SMDD dès que possible pour ne pas perdre l'élan. Avec cette approche, et fort des recommandations de la CMDD et de son Comité de pilotage, le Secrétariat pourrait entreprendre une « légère évaluation » de la SMDD, en se concentrant sur quelques priorités plutôt que d'être exhaustif, et en mobilisant les connaissances relatives à l'état de l'environnement et du développement et à MED 2050, tout en considérant également les questions émergentes telles que les risques pour la sécurité alimentaire et énergétique avec les conséquences du récent conflit, ainsi que l'égalité des sexes, puisque l'ODD 5 n'est pas énoncé comme tel dans les objectifs de la SMDD 2016-2025 – bien que plusieurs orientations stratégiques de la SMDD visent spécifiquement les femmes (orientations stratégiques 2.4 et 5.1).

51. Un compromis possible entre les deux approches/options distinctes susmentionnées qui peuvent être envisagées, serait d'entreprendre l'évaluation finale de la SMDD au cours de la prochaine période biennale 2024-2025, qui devrait également être la dernière période biennale de mise en œuvre de la SMDD 2016-2025, en mobilisant d'importants produits d'évaluation du PAM et l'intelligence collective au moyen d'exercices de consultation des parties prenantes, puis de préparer la SMDD post-2025 pendant la période biennale 2026-2027, en vue d'une SMDD à compter de 2028 pour une période de 10 à 15 ans : c'est-à-dire, la nouvelle SMDD 2028-2037 (10 ans) ou la SMDD 2028-2042 (15 ans), en tenant également compte de l'évolution de la situation dans le monde. Dans un tel scénario, l'évaluation finale de la SMDD entreprise entre 2024 et 2025 pourrait également informer et soutenir l'évaluation indépendante basée sur des indicateurs de la stratégie à moyen terme du PNUE/PAM prévue pour 2026-2027 et la préparation du prochain SoED (2027). La nouvelle/prochaine SMDD serait de ce fait rédigée sur la base d'une consultation plus large des parties prenantes entre 2026 et 2027, parallèlement à la préparation de la nouvelle SMT 2028-2033.

52. Quel que soit le scénario retenu concernant le processus d'examen de la SMDD, il reste pertinent d'explorer les opportunités suivantes soulevées par l'évaluation à mi-parcours de la SMDD, *entre autres* le financement :

- Engagement et leadership politiques : À l'image du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) mondial placé sous les auspices du Conseil économique et social de l'ONU, ainsi que des Forums régionaux sur le développement durable organisés chaque année par les Commissions économiques régionales de l'ONU, et compte tenu des liens entre le SIMPEER et les examens nationaux volontaires (ENV) présentés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, il pourrait être possible d'organiser des Forums méditerranéens sur le développement durable, afin d'accroître la visibilité politique et de renforcer les capacités des parties prenantes.
- Mécanismes de gouvernance et de coordination : Renforcer les capacités des membres de la CMDD représentant les Parties contractantes à interagir avec les ministères concernés, en vue d'un dialogue politique interministériel et d'un engagement visant à améliorer les mécanismes de coordination sur les questions de durabilité à l'échelle nationale, pourrait être soutenu grâce aux mécanismes d'examen par les pairs (par exemple, SIMPEER). La promotion des synergies et le renforcement des interconnexions avec d'autres engagements et plateformes internationales et régionales en faveur du développement durable donneraient également un nouvel élan à la CMDD.
- Participation accrue du secteur privé : L'engagement du système du PNUE/PAM, et *en premier lieu* de la CMDD, avec le secteur privé permettrait de mieux faire connaître la SMDD aux acteurs économiques régionaux et de les impliquer dans sa mise en œuvre. Des campagnes de communication à l'intention du secteur privé pourraient illustrer les opportunités et les avantages de la SMDD pour les

acteurs socio-économiques. La mise en œuvre de la Décision IG.25/18 « Ensemble de mesures régionales de promotion de l'économie verte et circulaire et de renforcement de la demande de produits plus durables en Méditerranée » pourrait contribuer à cet objectif et à la transition vers une économie circulaire.

- Mécanismes financiers : La définition d'une feuille de route pour le financement de la mise en œuvre de la SMDD, notamment les mécanismes financiers publics et privés et les sources d'investissement potentielles, constitue une autre voie à explorer pour améliorer le financement de la SMDD.
- Mécanismes de communication : La création d'un label spécifique à la SMDD, assorti d'un logo, pourrait récompenser les initiatives de durabilité les plus pertinentes et promouvoir les efforts des responsables régionaux et nationaux de la mise en œuvre (reconnaissance des efforts). Grâce à ce processus de labellisation ad hoc, les initiatives phares de la SMDD qui ont été couronnées de succès pourraient être promues en tant que meilleures pratiques, renforcées par un financement approprié et reproduites. En outre, une plateforme en ligne dédiée, offrant des informations mises à jour, contribuerait à partager des enseignements précieux aux niveaux régional et national.
- Mécanismes de suivi : La présentation de rapports sur toutes les initiatives qui contribuent à la mise en œuvre de la SMDD, à tous les niveaux, par le biais d'une plateforme en ligne dédiée, permettrait un processus de suivi continu et ouvert, impliquant les parties prenantes concernées.

#### ***Projet de feuille de route pour l'évaluation finale de la SMDD (2024-2025)***

- L'évaluation finale de la SMDD sera conçue à l'aide des méthodologies existantes (y compris celles du PNUE) afin de fournir des informations sur (i) l'état de la durabilité en Méditerranée, en fonction des études d'évaluation du PAM et des données disponibles dans les bases de données internationales/des Nations Unies (analyse documentaire) et (ii) les réalisations et les lacunes concernant la mise en œuvre de la stratégie. L'efficacité de la SMDD devrait également être évaluée.
- L'évaluation finale de la SMDD doit être fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs, en tenant compte des indicateurs et de l'objectif de la SMDD, en tirant parti du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et des études d'évaluation du PAM (SoED, MED 2050), en tirant parti de la mise en œuvre des initiatives phares de la SMDD et en recueillant les avis des membres de la CMDD, des partenaires du PAM, des composantes du PAM et d'autres parties prenantes et partenaires.
- L'évaluation finale de la SMDD devrait fournir des informations sur le processus d'examen de la SMDD, par exemple, l'identification des questions prioritaires et des défis émergents (pandémie de Covid-19, crise énergétique, sécurité alimentaire, etc.)
- La CMDD, par le biais de son Comité de pilotage, devrait jouer un rôle prépondérant dans la composante participative de l'évaluation finale de la SMDD. La composante « auto-évaluation » de l'évaluation finale de la SMDD devrait être basée sur les consultations des organismes du PNUE/PAM et des partenaires, par le biais de questionnaires, d'entretiens et d'ateliers, en mobilisant les canaux de communication pertinents au sein du système du PNUE/PAM - Convention de Barcelone.
- L'évaluation finale de la SMDD peut se concentrer prioritairement sur la mise en œuvre des initiatives phares, des orientations stratégiques et des actions régionales, ainsi que sur le niveau de réalisation des objectifs de la SMDD par le biais d'indicateurs spécifiques. La dimension nationale devrait être principalement fondée sur les meilleures pratiques disponibles et les exemples de réussite, comme source d'inspiration pour d'autres pays - en gardant à l'esprit le rôle de la CMDD en termes de partage d'expérience et d'apprentissage par les pairs.
- Les résultats de l'évaluation finale de la SMDD seront soumis à la COP 24 à la fin de l'année 2025, avec une proposition de feuille de route pour le processus d'examen de la SMDD entre 2026 et 2027 :

Phase I (de février à septembre 2024) : Préparer et soutenir le lancement de l'évaluation finale de la SMDD

- Développer la structure organisationnelle et élaborer un plan de travail détaillé.
- Élaborer une méthodologie pertinente (basée sur les approches existantes) et concevoir un processus de consultation pertinent.
- Identifier les sources d'information pertinentes et la liste des parties prenantes à consulter.
- Rassembler des preuves et des documents relatifs à la mise en œuvre des ODD et de la SMDD en Méditerranée (exemples de réussite, bonnes pratiques et défis) (i) au sein du système du PNUE/PAM - Convention de Barcelone, y compris les meilleures pratiques/expériences et les obstacles/lacunes, aux niveaux régional et national, et (ii) au-delà (revue de la littérature).
- Entreprendre une analyse des lacunes de la mise en œuvre de la SMDD/des OMD en Méditerranée.
- Examiner les preuves et les documents rassemblés et élaborer un document de consultation pouvant faire office d'une première table des matières annotée du rapport d'évaluation de la SMDD, tout en tenant compte du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité/des indicateurs et des objectifs de la SMDD.

Phase II (d'octobre 2024 à février 2025) : Procéder à l'évaluation finale de la SMDD sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD.

- Soutenir le lancement et gérer le processus de consultation (par exemple, questionnaires, entretiens, webinaires) en fonction du document de consultation, et examiner les commentaires et les avis reçus par le biais de ce processus, en abordant les actions régionales et les initiatives phares de la SMDD, ainsi que les études de cas/exemples de réussite nationaux.
- Élaborer le rapport final et son résumé pour les décideurs, y compris les recommandations relatives au processus d'examen de la SMDD.

Phase III (de mars à décembre 2025) : Finaliser l'évaluation de la SMDD en vue de sa soumission aux fins d'approbation.

- Examen des ébauches de rapports par les organes compétents du PAM (Comité de pilotage de la CMDD, Points focaux du Plan Bleu) en vue d'un échange lors de la 21<sup>e</sup> réunion de la CMDD (juin/juillet 2025).
- Examen des rapports finaux de l'évaluation finale de la SMDD et de son résumé à l'intention des décideurs (rapport de synthèse) en vue de leur soumission à la réunion des Points focaux du PAM de 2025 et à la COP 24, par le biais d'un projet de décision pertinent à propos du processus d'examen de la SMDD (de juillet à décembre 2025).

***Projet de feuille de route pour le processus d'examen de la SMDD (2026-2027) - si cette option est privilégiée***

Préparation (de janvier à avril 2026) :

- Élaborer la méthodologie (plan de travail) et lancer le processus d'examen de la SMDD.
- Créer des groupes de parties prenantes et une plateforme virtuelle en ligne pour faciliter la collaboration.
- Créer des groupes d'experts thématiques pour aider à la rédaction de la SMDD post-2025.
- Créer un groupe consultatif pour appuyer la rédaction de la SMDD post-2025. Ce groupe devrait être équilibré sur le plan géographique et thématique et devrait être choisi en fonction des critères convenus avec le Comité de pilotage de la CMDD. Le Comité de pilotage de la CMDD, d'autres membres de la CMDD, les composantes du PAM et les partenaires du PAM feront partie de ce groupe qui devrait être limité à 20 membres afin de favoriser la gestion de manière efficace.

Consultation des parties prenantes (de mai à décembre 2026) :

- En fonction d'un Document de consultation des parties prenantes, il faut lancer un large processus participatif à travers la plateforme en ligne, avec les membres de la CMDD et d'autres parties prenantes régionales clés, relatif aux défis à relever par la SMDD post-2025 et en vue d'une conformité aux processus mondiaux et régionaux pertinents, en particulier le Programme 2030 et les ODD.
- En fonction des travaux des groupes d'experts thématiques et du groupe consultatif, il faut se servir des résultats de la consultation des parties prenantes pour élaborer un projet de structure de la SMDD post-2025, à examiner et à approuver par le Comité de pilotage de la CMDD lors de sa réunion en décembre 2026/janvier 2027, puis commencer la rédaction de la SMDD révisée.

Finalisation, examen et soumission aux fins d'approbation (de janvier à décembre 2027)

- Finalisation de la première ébauche de la SMDD post-2025 et distribution aux membres de la CMDD et aux partenaires du PAM (au moins six semaines avant la réunion de la CMDD).
- Réunion de la CMDD pour commenter et approuver la première ébauche de la SMDD révisée.
- Ébauche de la SMDD post-2025 soumise à la réunion des Points focaux du PAM afin de recevoir les premières observations.
- Le document est révisé pour intégrer les commentaires des Points focaux du PAM.
- La SMDD post-2025 est soumise à la COP 25 pour adoption.

Questions à examiner par le Comité de pilotage de la CMDD :

53. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD sont invités à examiner, lors de leur 24<sup>e</sup> réunion, la version actualisée du projet de justification du processus d'examen de la SMDD, y compris le projet de feuille de route pour l'évaluation finale de la SMDD et le projet de feuille de route pour le processus d'examen de la SMDD, en vue de définir une approche appropriée qui sera soumise et examinée lors de la 20<sup>e</sup> réunion de la CMDD en juin 2023.

**E. Préparation de la 20<sup>e</sup> réunion de la CMDD**

54. Conformément au mandat de la CMDD (Décision IG.22/17 adoptée lors de la COP 19 en 2016), le Secrétariat soumet les sujets suivants à l'examen des membres du Comité de pilotage de la CMDD afin de faciliter leur discussion au sujet de la préparation de la 20<sup>e</sup> réunion de la CMDD et leur permettre de définir d'éventuels points à l'ordre du jour :

- Examen du rapport analytique de la coordinatrice du PNUE/PAM. Ce rapport devrait inclure les avis des membres de la CMDD et des composantes du PAM ;
- Élaborer des avis relatifs au projet global du programme de travail du PNUE/PAM pour 2024-2025, dans le but d'y intégrer des considérations de durabilité ;
- Aborder un thème de fond grâce à l'organisation d'une table ronde sur un thème spécifique. Un certain nombre d'options alternatives sont présentées ci-dessous pour examen par le Comité de pilotage :

a) Une *Économie bleue durable et inclusive*, en tant que suivi de la discussion significative tenue lors de la 23<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD sur les synergies et la coopération interrégionales et régionales/mondiales, compte tenu des résultats de la Conférence des Nations Unies sur les océans qui s'est tenue à Lisbonne, au Portugal, du 27 juin au 1er juillet 2022. Cette session permettrait aux membres de la CMDD de mieux se familiariser avec les travaux du PNUE relatifs à l'ODD 14, y compris, *entre autres*, les principaux résultats de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5) et l'Initiative du PNUE pour une économie bleue durable. Il serait possible de procéder à un suivi, afin de fournir un soutien aux pays intéressés pour développer leur stratégie nationale ou leur feuille de route sur l'économie bleue durable. Les membres de la CMDD pourraient être intéressés par le fait de contribuer à cette table ronde, qui pourrait également mobiliser la Coalition EU4Ocean pour l'éducation à l'océan, le Groupe de l'économie océanique de l'OCDE, et/ou le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

- b) *Tourisme et circularité pour le développement durable en Méditerranée*, en s'appuyant sur les résultats de l'événement parallèle organisé par le PNUE/PAM lors de la 9<sup>e</sup> Conférence ministérielle EpE (Nicosie, Chypre, du 5 au 7 octobre 2022). L'objectif de l'événement parallèle était de présenter l'empreinte environnementale et socio-économique du secteur du tourisme dans la région méditerranéenne, qui est la plus visitée au monde, et les travaux effectués par le système du PNUE/PAM - Convention de Barcelone, son Plan Bleu/RAC et ses partenaires dans le cadre de la Communauté Interreg MED Sustainable Tourism ainsi que des initiatives mondiales et régionales telles que le programme tourisme durable du réseau One Planet, le Tourisme bleu pour les régions marines et le Consortium méditerranéen de l'écotourisme. L'événement parallèle a également promu les bonnes pratiques au niveau national (par exemple, le projet de stratégie nationale pour le tourisme durable en Grèce) et au niveau local, par exemple, la mise en œuvre, par le secteur privé, d'une stratégie locale relative à l'économie circulaire dans les îles Baléares, en Espagne, comme source d'inspiration pour d'autres destinations vers un tourisme plus vert et durable.
- c) *Intégrer l'égalité des sexes dans le fonctionnement et les activités du PAM* : Sur la base du dialogue de haut niveau sur le leadership des femmes organisé par la Turquie en marge de la session ministérielle de la COP 22, le PNUE/PAM s'est engagé à renouveler cette expérience à l'avenir, et la réunion de la CMDD serait l'occasion favorable de concrétiser ces efforts. La déclaration ministérielle d'Antalya indique clairement, pour la première fois, que les parties contractantes à la Convention de Barcelone s'engagent à soutenir l'intégration de la problématique femmes-hommes et à considérer les femmes comme des agents du changement. La problématique femmes-hommes et les liens avec l'ODD 5 sont également intégrés dans la stratégie à moyen terme (SMT) du PAM pour 2022-2027 adoptée par la COP 22, y compris un indicateur et un objectif spécifiques dans le cadre du programme 7 de la SMT. L'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles représentent un objectif majeur pour les Nations Unies et plusieurs organisations méditerranéennes. Cette table ronde pourrait être alimentée par les travaux réalisés par le PNUE/PAM dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'UE, du programme pour la mer Méditerranée du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) (MedProgramme) et du plan d'action actualisé en faveur de l'égalité des sexes pour le PNUE/PAM. Cette table ronde pourrait également être soutenue par le Partenariat mondial pour l'eau - Méditerranée (GWP-Med) (membre de la CMDD), suite à l'événement régional organisé sur le leadership des femmes dans la diplomatie de l'eau, et par les agences compétentes des Nations Unies pour faciliter l'intégration de la problématique femmes-hommes au sein de la CMDD, c'est-à-dire ONU Femmes, les services chargés des questions d'égalité des sexes du PNUE, le Centre Régional du PNUD pour les États arabes – Groupe des questions de genre sexes, etc. Une autre initiative pertinente à mobiliser est la deuxième édition du prix WeMed relatif à l'entrepreneuriat vert, qui est organisé en coopération avec le projet STAND Up ! du programme ENI CBC MED qui donne de la visibilité aux modèles d'entreprise promouvant des modèles de production et de consommation durables dans le secteur du textile et de l'habillement, dirigés par des femmes et/ou des jeunes. Il convient de noter que l'identification claire de l'ODD 5 « Égalité des sexes » dans la SMDD post-2025 serait une plus-value pour cette nouvelle stratégie et pour sa conformité plus poussée au Programme 2030 et aux ODD. Une discussion pourrait également être entamée au sujet de l'intégration d'indicateurs supplémentaires liés au genre dans le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, y compris une approche ventilée par sexe pour les indicateurs existants.
- d) *Suivi des COP de la CDB et de la CCNUCC*, avec des intervenants principaux de haut niveau, sur la base de la participation du PAM aux deux COP et des résultats des événements parallèles organisés par le PAM. Le système du PNUE/PAM - Convention de Barcelone fera partie de la COP 15 de la CDB (Montréal, Canada, du 7 au 19 décembre 2022). Sur un stand commun méditerranéen, seront exposés les réalisations du système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone et d'autres partenaires régionaux impliqués dans des actions de conservation de la biodiversité (partenaires confirmés : ACCOBAMS, CEPF, MedPAN, la Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité (MBPC) dirigée par ETC-UMA, la Fondation Prince Albert II, le partenariat « Together for the Med » dirigé par BlueSeeds, et The MedFund).

En outre, le PNUE/PAM participera au Pavillon méditerranéen situé dans la Zone bleue de la COP 27 de la CCNUCC (du 6 au 18 novembre 2022, Charm el-Cheikh, Égypte). Le Pavillon méditerranéen est le premier de ce type à être mis en place lors d'une conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Il s'agit d'une initiative menée par l'UpM en collaboration avec le PNUE/PAM et la Fondation PRIMA, ainsi qu'avec une coalition d'institutions traitant de l'action climatique dans la région (des informations supplémentaires au sujet du Pavillon méditerranéen sont présentées dans une section précédente de ce rapport). Il serait possible d'entamer une discussion lors de la réunion de la CMDD sur les questions du changement climatique, de la biodiversité et des écosystèmes, en mettant l'accent sur le suivi des résultats de ces importantes COP et sur la contribution attendue du système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone dans leur mise en œuvre.

- Lancer une consultation des parties prenantes et un dialogue science-politique-société au sujet des ébauches de rapports thématiques du MedECC, en sachant que lors de la 23<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD, le MedECC et le Secrétariat ont été invités à organiser une discussion sur les résultats des travaux du MedECC en 2022-2023 lors de la 20<sup>e</sup> réunion de la CMDD.
- Mettre en œuvre le Programme 2030 et les ODD et élaborer des avis et des recommandations pour l'intégration et la coordination du travail de la CMDD avec les autres programmes, cadres politiques et initiatives internationaux et régionaux existants liés au développement durable et à l'environnement, conformément au mandat de la CMDD. Pour ce sujet spécifique, plusieurs options complémentaires peuvent être envisagées :
  - a) Mobiliser les organisations et les programmes internationaux et régionaux afin d'inviter les intervenants principaux : Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DEASNU) et/ou les organismes compétents en charge de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et/ou de la Décennie des Nations Unies pour l'océanologie au service du développement durable ;
  - b) Renforcer la collaboration antérieure avec les trois commissions économiques régionales des Nations Unies couvrant le bassin méditerranéen (UNECA, UNECE, UN-ESCWA) et renforcer la dimension régionale par un dialogue constructif. Les bureaux régionaux du PNUE pour l'Afrique, l'Europe et l'Asie occidentale peuvent également être pris en compte ;
  - c) Établir un dialogue entre la CMDD et les organisations méditerranéennes de la jeunesse ; le Réseau des solutions de développement durable des Nations unies pour la jeunesse (Youth SDSN) pourrait être mobilisé dans ce sens par le biais de SDSN Med - Université de Sienna, Italie (partenaire du PAM).<sup>7</sup> Les expériences des Forums régionaux des jeunes organisés par le PNUE/PAM et les pays hôtes des COP 21 et COP 22 pourraient également être valorisées et mobilisées ;
  - d) Consacrer une session spéciale au niveau sous-régional, en mettant l'accent sur la Stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et la mer Ionienne (EUSAIR) et l'Initiative Économie Bleue de la Méditerranée occidentale.
- Focaliser un point spécifique de l'ordre du jour sur l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences au sujet des structures et processus nationaux pour le développement durable, en gardant à l'esprit la mission de la CMDD qui est celle d'aider les pays méditerranéens et les parties

---

<sup>7</sup> Le PNUE/PAM a soutenu la première édition du « Mediterranean Youth Solutions Report 2021 » du SDSN Med, qui est disponible sur ce lien : <https://bit.ly/MYSR2021>. SDSN Med et Santa Chiara Lab ont lancé l'appel à projets pour la deuxième édition du « Mediterranean Youth Solutions Report 2022 », afin de répondre aux étudiants, jeunes innovateurs, entrepreneurs et chercheurs de la région méditerranéenne. L'objectif est d'identifier, de présenter et de célébrer des projets de solutions transformatrices, dirigés par des jeunes, qui contribuent ou contribueront à la réalisation du Programme 2030 et de l'Accord de Paris, en présentant les exemples de réussite des jeunes en tant qu'innovateurs et les compétences qu'ils apportent en termes de numérisation et de nouvelles technologies. Pour cette deuxième édition, l'accent est mis sur l'innovation dans le secteur agroalimentaire qui joue un rôle essentiel dans le bien-être social et économique des pays méditerranéens. Plus d'informations sont disponibles sur la page web suivante : <https://bit.ly/3SYZ12Q>, tandis que le formulaire de candidature est disponible sur le lien suivant : <https://forms.gle/fsFafJymziGwUUAo9>.

prenantes à mettre en œuvre des politiques de développement durable. Les Parties contractantes qui ont présenté en 2022 ou présenteront en 2023 leurs examens nationaux volontaires dans le cadre du FPHN pourraient être mobilisées pour rendre compte de leur expérience du processus d'examen national volontaire dans le cadre du FPHN. En outre, lors de la 23<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD, il a été proposé de relancer l'approche du Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) en mettant l'accent sur l'ODD 14, comme moyen de faciliter l'appropriation de la SMDD par les pays méditerranéens. Les participants à la réunion sont convenus de tester cette approche lors de la 20<sup>e</sup> réunion de la CMDD ; le Secrétariat a de ce fait été invité à travailler avec les Parties contractantes intéressées sur leur feuille de route/stratégie nationale respective pour la mise en œuvre de l'ODD 14.

- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la SMDD, notamment les avis (présentations) des membres de la CMDD, des composantes du PNUE/PAM et d'autres parties prenantes, y compris les initiatives phares de la SMDD, et lancer une consultation au sujet des feuilles de route et du projet de décision ultérieur à soumettre à la COP sur l'évaluation finale de la SMDD 2016-2025 et le processus d'examen de la SMDD.
- Organiser une session interactive (consultation) sur l'étude prospective MED 2050 préparée par le Plan Bleu/RAC. Les membres de la CMDD seront invités à discuter des résultats provisoires de MED 2050 en vue d'éventuelles recommandations à la COP 23.

## **F. Coopération et partenaires**

### *Coopération entre les mers régionales dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes*

55. Développé dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), qui est dirigée par le PNUE et la FAO, et coordonnée par le Bureau régional de l'Europe du PNUE en collaboration avec GRID-Arendal, le projet « 5 Seas Cooperation for Ecosystem Restoration (Coopération des 5 mers en vue de la restauration des écosystèmes) » est une nouvelle initiative visant à catalyser la restauration et la régénération efficaces de l'environnement marin dans cinq bassins maritimes : La mer Baltique, la mer Noire, la mer Caspienne, la mer Méditerranée et le bassin de l'Atlantique du nord-est. Les partenaires du projet sont entre autres la Commission de la mer Noire, la Commission HELCOM, la Commission OSPAR, le Secrétariat de la Convention de Téhéran et le Secrétariat du PNUE/PAM - Convention de Barcelone, y compris le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), le Plan Bleu/RAC et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (PAP/RAC). Le partenariat est complété par le secrétariat de la CDB, qui offre une perspective multilatérale globale.

56. Ces cinq bassins maritimes représentent un ensemble de régions côtières et marines très productives et riches en biodiversité, chacune ayant ses propres propriétés uniques. Ils fournissent un large éventail de services écosystémiques ainsi qu'une capacité importante d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements. Ces bassins sont également d'une importance capitale pour les moyens de subsistance des communautés côtières et au-delà. Chacun des cinq bassins est menacé par une série de pressions qui se chevauchent, y compris la pêche excessive, l'exploitation des hydrocarbures, la pollution, le tourisme de masse, la navigation et l'urbanisation côtière. Ces pressions ont entraîné une forte dégradation des écosystèmes dans chacun des cinq bassins maritimes. Des efforts sont déployés dans le but de mieux protéger les écosystèmes de chacun des cinq bassins maritimes, notamment par le biais d'accords multilatéraux (par exemple, les conventions et les plans d'action relatifs aux mers régionales) qui sont en appui à la coopération régionale dans une série de mesures telles que la création de zones marines protégées. Le projet relatif aux 5 mers s'appuiera sur ces efforts existants, agissant comme un catalyseur de progrès.

57. Le projet portera à la fois sur les travaux à l'échelle locale à travers une série « d'études de cas » spécifiques, et sur les travaux à l'échelle du bassin sur l'échange de connaissances et le renforcement des capacités de tous les partenaires du projet. Ce projet sera réalisé en trois lots qui consisteront respectivement en un appui aux initiatives locales de restauration et de régénération sur le terrain (lot 1), en l'échange de connaissances et le renforcement des capacités en matière de restauration des écosystèmes dans les cinq bassins maritimes (lot 2) et en la diffusion des connaissances au sujet de la restauration au sein et au-delà des cinq bassins maritimes (lot 3). Les

partenaires du projet travailleront ensemble pour élaborer un manuel sur la restauration et la régénération des écosystèmes marins qui s'inspirera des études de cas du projet et du programme transrégional d'échange de connaissances et de renforcement des capacités. Ce manuel sera destiné à la communauté océanique mondiale et aux acteurs travaillant dans les cinq bassins maritimes du projet.

58. Le projet des 5 mers permettra de soutenir la mise en œuvre des mécanismes internationaux pertinents, notamment l'objectif mondial de protection spatiale de 30 % de la CDB après 2020 et, au niveau régional/méditerranéen, le programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne. Un atelier virtuel sur « Les avantages de la restauration des écosystèmes : une perspective européenne » a été organisé par le PNUE-WCMC le 24 mai 2022. Les principaux messages et les enseignements tirés de la session sur les océans, les côtes et les zones humides, qui a été facilitée par le Bureau régional du PNUE pour l'Europe (PNUE/ROE) et le PNUE/PAM, sont résumés ci-dessous : le soutien des gouvernements et des décideurs politiques est important pour étendre les initiatives de restauration ; le plaidoyer est un outil important pour présenter les avantages de la restauration aux plus hauts niveaux ; la gouvernance doit être inclusive et les parties prenantes locales doivent être impliquées ; le suivi est un outil efficace pour le succès de tout effort de restauration ; le secteur privé, les obligations vertes, les obligations bleues, les fondations et les compagnies d'assurance constituent toutes de potentielles sources de financement.

59. L'ébauche de proposition de projet est en cours de finalisation. Les partenaires préparent des supports de communication dans le but de lancer la consultation des représentants du gouvernement. Le Secrétariat informera les points focaux du PAM au moment opportun afin d'obtenir le soutien des parties contractantes et des donateurs intéressés.

***Neuvième conférence ministérielle de la CEE-ONU « Un environnement pour l'Europe », Nicosie, Chypre, du 5 au 7 octobre 2022***

60. Le processus « Un environnement pour l'Europe » (EpE) a été lancé en 1991 afin de soutenir les efforts des États membres de la CEE-ONU pour faire progresser la gouvernance environnementale. Quatorze États membres de la CEE-ONU sont également Parties contractantes à la Convention de Barcelone, et c'est la première fois que la Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » est organisée dans un pays méditerranéen<sup>8</sup>. Cet événement régional d'envergure a accueilli plus de 700 participants et environ 38 événements parallèles et expositions thématiques. Les deux thèmes de la conférence étaient 1. Pour une économie plus verte dans la région paneuropéenne : œuvrer à la mise en place d'infrastructures durables ; 2. Appliquer les principes de l'économie circulaire au tourisme durable. La troisième réunion de haut niveau des ministères de l'Éducation et de l'Environnement a été organisée dans le cadre de la conférence, avec une forte implication du MIO-ECSDE (partenaire du PAM) à travers la Stratégie et le Plan d'action méditerranéens pour l'éducation au développement durable, partie intégrante de la SMDD.

61. La coordinatrice du PAM a participé à la conférence, tandis qu'un événement parallèle du PNUE/PAM intitulé « Tourisme et circularité pour le développement durable en Méditerranée » a eu lieu le 5 octobre. Cet événement comprenait une présentation du Plan Bleu/RAC sur la situation actuelle relative au tourisme et de la durabilité en Méditerranée (évaluation environnementale et socio-économique), avec un accent particulier sur le secteur des croisières et de la navigation de plaisance. Des initiatives régionales et mondiales pertinentes visant à accélérer la transition vers un tourisme circulaire/durable ont également été présentées : le Programme tourisme durable du réseau One Planet (UNEP) et la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme (OMT) ; l'initiative de tourisme bleu dans trois régions marines (IDDRI, eco-union) ; le projet DestiMED Plus et le Consortium méditerranéen d'écotourisme (IMC CPRM). Au niveau national, la Grèce a présenté le projet de stratégie nationale pour le tourisme durable. Enfin, l'événement parallèle a mis en exergue les bonnes pratiques locales dans les îles Baléares, en Espagne, sur la mise en œuvre de la stratégie locale sur l'économie circulaire par le secteur privé, notamment le groupe Garden Hotels.

---

<sup>8</sup> Site web du pays hôte : <https://nicosiaefe.gov.cy/> ; page web de la CEE-ONU, y compris les documents officiels : <https://unece.org/nicosia-conference>

62. La délégation du PNUE/PAM a également participé, en tant qu'orateur, à l'événement de haut niveau sur la stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement (SMEDD) et son plan d'action à l'horizon 2030, ainsi qu'aux événements parallèles organisés par les partenaires sur les déchets marins, l'éducation à l'océan, la participation du public et le Programme méditerranéen d'adhésion à la Convention d'Aarhus.

#### *Autres activités au titre de la coopération et des partenariats*

63. Le Plan de travail conjoint 2022-2030 du PNUE/PAM et de l'AEE, conclu à la fin de l'année 2021, reprend les perspectives stratégiques des deux institutions, telles que décrites dans la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour la période 2022-2027 et dans la Stratégie de l'AEE-Eionet pour la période 2021-2030. Le Plan de travail conjoint a été publié, et sa mise en œuvre a été lancée lors d'une première réunion entre l'AEE et le PNUE/PAM et ses centres d'activités régionales qui s'est tenue en septembre 2022, afin d'identifier les domaines prioritaires d'intérêt commun, sur lesquels la coopération devrait être axée. Une deuxième réunion en ligne consacrée aux travaux d'évaluation est prévue en novembre 2022.

64. Une part importante du Plan de travail conjoint concerne la collecte de données et d'informations, notamment l'élaboration et la mise en place d'indicateurs, le renforcement des capacités, ainsi que l'élaboration d'outils, de méthodes et d'approches visant à mesurer les résultats en matière de durabilité et l'efficacité des réponses, et l'établissement d'un rapport sur les lacunes en matière de durabilité portant sur la réalisation des ODD et des objectifs, ainsi que des objectifs du système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone. Cette composante vise à compléter les activités de suivi et d'évaluation de l'état de l'environnement marin et côtier, dans le cadre de l'IMAP.

65. Le nouvel Accord de coopération entre le PNUE et le ministère italien de la Transition écologique (MITE) signé en novembre 2021 dans le but de soutenir la mise en œuvre des activités incluses dans le programme de travail et le budget 2022-2023 du PNUE/PAM, avec une contribution financière importante de 2,8 millions d'euros est en d'exécution et toutes les activités sont en cours. Les fonds de l'Accord sont d'un grand soutien à la mise en œuvre du programme de travail 2022-2023 du PAM dans le cadre de la Stratégie à moyen terme 2022-2027, et deux objectifs de coopération principaux sont mis en exergue, à savoir (i) le renforcement de la mise en œuvre de l'approche écosystémique et du programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) en tant qu'outils fondamentaux nécessaires pour atteindre le bon état écologique en synergie avec la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) de l'UE au niveau régional et (ii) le renforcement des actions de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution afin de parvenir à une Méditerranée sans pollution et sans déchets.

66. Le PNUE/PAM poursuit sa contribution à la mise en œuvre du plan d'action intitulé « PAMEX — La Méditerranée, une mer exemplaire d'ici 2030 ». Conformément à la structure de gouvernance du plan d'action, la France a détaché un Expert technique qui est entré en fonction en septembre 2022 dans l'unité de coordination du PNUE/PAM en vue d'appuyer la coordination de la mise en œuvre du plan d'action et d'assurer les synergies avec le système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone ainsi qu'avec les travaux des autres instruments et initiatives régionaux. La mise en œuvre du plan d'action, qui intègre les principaux objectifs du système du PAM-Convention de Barcelone, devrait être en appui à la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PNUE/PAM et d'autres documents réglementaires et stratégiques clés du PAM. Une première réunion des pays et des organisations régionales qui ont approuvé le PAMEX sera organisée à Athènes, en Grèce, les 24 et 25 janvier 2023, avec une contribution d'aide de 40 000 euros de la part du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France au Secrétariat. En outre, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France a alloué une contribution volontaire de 1 143 000 euros dans le but de soutenir un certain nombre d'activités du programme de travail 2022-2023 du PAM, conformément aux axes du PAMEX. Le PNUE/PAM est également impliqué dans les discussions relatives à la mise en place du « PLIFF » (PAMEX Locally Investment Facility), un fonds d'investissement dans les infrastructures en Méditerranée, qui a pour but de soutenir les investissements et le financement des actions, notamment du secteur privé, dans le cadre de la mise en œuvre du PAMEX. L'implication du PNUE/PAM visera à s'assurer que son élaboration et sa mise en œuvre prennent totalement en compte et contribuent aux obligations et priorités du système du PAM-Convention de Barcelone. Une initiative est également en cours d'examen pour mettre en place un mécanisme de financement des

investisseurs locaux afin d'obtenir des financements du secteur privé pour des projets méditerranéens locaux relatifs à ce Plan d'Action. Le Secrétariat et le Plan Bleu/RAC assurent le suivi de cette initiative.

67. Conformément au protocole d'accord entre la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de la FAO et le PNUE/PAM, le CAR/ASP poursuit sa contribution à des activités efficaces en faveur d'une pêche durable dans le cadre du projet MedBycatch, financé par la Fondation MAVVA, et mis en œuvre grâce à un partenariat entre l'ACCOBAMS, la CGPM, le CAR/ASP du PNUE/PAM, l'UICN-Med, BirdLife Europe et Asie centrale, MEDASSET et le WWF, en collaboration avec des partenaires locaux. Le projet vise à combler les lacunes en matière de connaissances sur les prises accessoires (bycatch) d'espèces vulnérables lors des opérations de pêche en Méditerranée, à tester des mesures d'atténuation et à soutenir l'élaboration de politiques et la formulation de stratégies nationales/régionales pour réduire les prises accessoires et accroître la durabilité du secteur de la pêche. La mise en œuvre du projet prévoit des programmes d'observation sur le terrain couvrant différents engins de pêche, ainsi que des formations et des activités de sensibilisation. Ces activités seront mises en œuvre dans cinq pays méditerranéens (Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Turquie), mais le projet vise à mettre au point des outils et à acquérir des connaissances applicables à l'ensemble des bassins de la Méditerranée et de la mer Noire.

68. Dans le cadre du Forum régional de la CEE sur le développement durable (Genève, Suisse, 6-7 avril 2022), le Secrétariat a collaboré avec le Bureau européen du PNUE et le Bureau régional de l'UNESCO en Europe afin d'organiser la table ronde d'apprentissage par les pairs consacrée à l'ODD 14, intitulée « Renforcer l'initiation à l'océan et le développement durable des mers régionales ».

69. La coordinatrice du PNUE/PAM a participé à la 16<sup>e</sup> session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui s'est tenue à Dubaï, aux Émirats arabes unis, du 9 au 10 mars 2022. La cérémonie de signature du protocole d'accord entre le PNUE et l'APM a eu lieu au cours de cet événement.

70. Le Coordonnateur du PNUE/PAM a également participé à la cérémonie de signature du protocole d'accord entre le PNUE et COMPSUD lors de la conférence sur la capitalisation hybride des AMP de Plastic Busters qui s'est tenue à Athènes, en Grèce, les 12 et 13 avril 2022.

71. Le renforcement de la collaboration avec l'UpM s'est poursuivi au-delà du Pavillon méditerranéen de la COP 27 de la CCNUCC. La coordinatrice du PNUE/PAM a tenu une réunion bilatérale le 21 octobre 2022 avec le Secrétaire général adjoint de l'UpM en charge de la division Énergie et Action pour le climat, M. Grammenos Mastrojeni, et le 2 novembre 2022 avec le nouveau Secrétaire général adjoint de l'UpM chargé de l'Eau, de l'Environnement et de l'Économie bleue, M. Almotaz Abadi, dans le but de discuter de questions d'intérêt commun, y compris les activités actuelles relatives à la mise en œuvre du protocole d'accord, la mise à jour éventuelle des domaines de coopération du protocole d'accord, les principales réunions et événements à venir d'intérêt commun, ainsi que les moyens de renforcer la coopération.

### **G. Sensibilisation, information et communication**

72. Le PNUE/PAM a participé à deux rassemblements importants pour plaider en faveur d'une mise en œuvre plus rapide de la Convention de Barcelone et de ses protocoles, qui constitue le chemin le plus court pour garantir un avenir résilient et durable dans la région méditerranéenne :

- La Conférence des Nations Unies sur les océans 2022 (du 27 juin au 1er juillet 2022) : trois événements parallèles organisés/co-organisés par le PNUE/PAM ont abordé des éléments importants de la réponse régionale à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Les points forts de la participation du PNUE/PAM sont présentés dans cette page web spéciale : <https://bit.ly/Med-UNOC22>.

- Avec un essai d'expert sur « Vision Setting : un secteur du tourisme côtier et marin durable en 2030 et 2050 », le Plan Bleu/RAC a contribué aux « 40 perspectives d'experts sur l'avenir du tourisme côtier et marin » qui rassemblent et présentent une grande variété de perspectives sur l'avenir du tourisme côtier et marin basées sur des thèmes et questions émergents sélectionnés par les 16 membres du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable. Ces perspectives accompagnent le rapport intitulé « Opportunités de transformation du tourisme côtier et marin : vers la durabilité, la

régénération et la résilience ». Les deux documents ont été présentés à la Conférence des Nations Unies sur les océans à Lisbonne, au Portugal, lors du lancement de la plateforme de connaissances sur le tourisme côtier et marin durable et de l'événement parallèle organisé par la Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC) sur le thème « Construire des économies de tourisme océanique et des villes côtières durables et résilientes ».

- La neuvième conférence ministérielle de la CEE-ONU « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, Chypre, du 5 au 7 octobre 2022) : Le PNUE/PAM s'est associé à plusieurs partenaires du PAM dans l'optique de promouvoir le tourisme durable et développer les connaissances sur le plan océanographique. Les points forts de la participation du PNUE/PAM sont présentés dans cet article spécial (daté du 20 septembre 2022) : <https://bit.ly/MAP-EfE>. Plus d'informations au sujet de l'événement parallèle intitulé « Tourisme et circularité pour le développement durable en Méditerranée » sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.oneplanetnetwork.org/news-and-events/events/tourism-and-circularity-sustainable-development-mediterranean-side-event>.

73. Une collaboration en cours avec l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) permettra l'élaboration du Guide parlementaire relatif à la protection de la mer et de la côte méditerranéennes durant l'exercice biennal en cours. Ce guide servira de manuel pratique pour les parlementaires de la Méditerranée, afin de les aider à mieux mettre en œuvre et respecter la Convention de Barcelone ainsi que ses Protocoles grâce à des lois nationales adéquates et en demandant des comptes aux acteurs gouvernementaux.

74. Comme indiqué dans la section B ci-dessus, le Secrétariat met en œuvre le projet de feuille de route dédié à la quatrième édition du Prix Istanbul de la ville respectueuse de l'environnement, avec le soutien en nature de l'Initiative internationale pour un environnement bâti durable (iiSBE-Italie) dans le cadre du programme ENI CBC MED relatif aux villes méditerranéennes durables. Le Secrétariat veille à ce que la coopération avec les partenaires concernés par la mise en œuvre du Prix soit renforcée. En outre, le Secrétariat examine le processus et sa méthodologie en vue de les simplifier, lance l'appel à candidatures au moment opportun et renforce davantage la communication au fur et à mesure pour susciter plus d'intérêt de la part des villes côtières méditerranéennes. Le 20 juillet 2022, le Secrétariat a organisé une réunion de consultation en ligne qui a rassemblé les membres du Comité de pilotage de la CMDD, les réseaux de municipalités et d'autorités locales, les représentants des villes candidates, les experts individuels et les composantes du PAM. Au cours de cette réunion, le projet de méthodologie actualisée de la quatrième édition du Prix, y compris le cadre d'évaluation des indicateurs et le formulaire de candidature ont été présentés et examinés en profondeur. Ensuite, le formulaire de candidature, le cadre d'évaluation des indicateurs et le guide de calcul des indicateurs ont été remplis et l'appel aux villes candidates sera bientôt lancé par le biais d'une page web dédiée, avec une candidature disponible en ligne pour la première fois.

75. L'unité de coordination et le CAR/ASP ont organisé, en collaboration avec le Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos, la toute première édition de la Journée des ASPIM (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne, ASPIM), à savoir l'édition 2022. Tout a commencé par une campagne numérique lancée le 15 avril 2022 sur internet et sur les réseaux sociaux avec le slogan « Ensemble pour protéger la biodiversité méditerranéenne », suivie d'un événement spécial célébrant les ASPIM comme outil de coopération pour la conservation de la biodiversité en Méditerranée (Musée océanographique de Monaco, 20 mai 2022). L'événement a réuni les gestionnaires des ASPIM, les partenaires clés et les représentants des autorités environnementales des pays disposant des ASPIM. Un segment de haut niveau ainsi que la cérémonie de distribution des certificats des ASPIM ont été honorés par la présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. Une conférence de presse à laquelle ont pris part le coordinateur du PNUE/PAM et le directeur du CAR/ASP a eu lieu en marge de l'événement.

76. La ville de Tanger au Maroc a accueilli l'édition 2022 de la célébration régionale de la Journée de la Côte Méditerranéenne. L'événement principal de Tanger organisé le 28 septembre 2022 a été l'occasion de faire appel aux décideurs, aux planificateurs, aux autorités locales et à la société civile afin d'unir leurs efforts et relever les défis liés au changement climatique dans le contexte côtier. Le secrétaire général du ministère de la Transition économique et du Développement durable du Maroc a inauguré l'événement. Deux tables rondes ont suivi : la première consacrée aux enjeux, défis et solutions relatifs au développement durable au niveau méditerranéen et la seconde au niveau local,

c'est-à-dire les particularités de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma qui élabore actuellement le Schéma régional du littoral dans le cadre du GEF MedProgramme sous-projet 2.1 et du projet FSCC. Comme l'ont souligné les panélistes, l'élaboration du schéma permettra de promouvoir le développement durable de la région et représente une étape importante dans la mise en œuvre du Protocole GIZC par le Maroc. Plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées par l'Association marocaine pour un environnement durable - sur la plage de Malabata à Tanger, durant desquelles environ 200 écoliers de Tanger ont montré leurs connaissances et leur enthousiasme à garder l'environnement propre.

77. Plusieurs célébrations locales de la Journée de la Côte ont eu lieu avec le soutien et la participation du CAR/PAP : en Croatie (à trois endroits différents sur la côte), en Slovénie (où la Semaine de la Côte est devenue une tradition depuis plus de 10 ans maintenant), en Bosnie-Herzégovine (immédiatement après la Conférence finale sur le Programme de gestion des zones côtières pour la Bosnie-Herzégovine), tandis que des événements en ligne ont été organisés par HELMEPA en Grèce et par l'Université Virtuelle Syrienne.

78. La campagne numérique organisée par le PNUE/PAM avec le soutien du groupe de travail en charge de la communication du PAM a renforcé la visibilité de l'édition 2022 de la Journée de la Côte Méditerranéenne et plusieurs partenaires institutionnels et individuels ont partagé les documents et les messages élaborés avec le soutien d'INFO/RAC, qui a apporté son aide pour la conception graphique et a contribué à la mise à jour du site web consacré à cette célébration régionale : <https://bit.ly/Med-Coast-Day2022> L'utilisation du hashtag #MedCoastDay sur Twitter (<https://twitter.com/hashtag/MedCoastDay>) et sur d'autres plateformes sert de preuve en termes d'engagement.

79. Un effort conjoint au niveau du système du PAM est en cours concernant l'intégration de la problématique femmes-hommes et la possibilité d'une meilleure inclusion des aspects de genre dans le Programme de travail 2024-2025. Des points focaux sur l'égalité des sexes ont été identifiés par les CAR et, en collaboration avec l'Unité de coordination, une stratégie potentielle du PAM en matière d'égalité des sexes est en cours d'examen, afin de soutenir et de coordonner les efforts déployés au niveau du PAM pour atteindre les objectifs de l'ODD 5.

80. Le « Guide pour adolescents sur le Plan d'action pour la Méditerranée et la Convention de Barcelone », produit par l'équipe de communication de l'Unité de coordination et publié le 8 février 2021, a été traduit en italien par INFO/RAC pour servir de produit de sensibilisation au Festival des citoyens de la Méditerranée (du 2 au 5 juin 2022, Catane, Italie). La publication sera également disponible en arabe au cours de cette période biennale. MedWaves, le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM, a récemment conçu et préparé une affiche téléchargeable avec un code QR pour proposer le Guide en téléchargement. Le Guide présente, de manière simplifiée, une introduction au cadre juridique du système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone couvrant un large éventail de thèmes relatifs à l'environnement marin et côtier de la Méditerranée ainsi qu'au développement durable. Ce support de communication et de sensibilisation est destiné aux partenaires du PAM, aux praticiens de la culture océanique, aux éducateurs et aux jeunes lecteurs âgés de 11 à 17 ans qui vivent dans la région méditerranéenne et au-delà : <https://bit.ly/334k92q>

81. L'Unité de coordination a fourni une série de supports de communication pour les projets financés par l'UE et mis en œuvre par le PNUE/PAM, notamment un clip vidéo (<https://youtu.be/oTdQIID-8B0>) et une brochure intitulée « Bright spots in the Mediterranean » (<https://bit.ly/BrightSpotsMed>). La brochure est proposée dans les quatre langues officielles. Ces deux supports sont accessibles à partir des pages consacrées aux projets sur le site web du PNUE/PAM et ont été largement diffusés avec le soutien des centres d'activités régionales. Les projets financés par l'UE ont également bénéficié d'autres formes de supports de communication, notamment des articles sur le web (exemple : <https://bit.ly/3PJZcMo>) et des publications d'actualité sur les réseaux sociaux. Un effort similaire est entrepris pour soutenir le programme de travail du MedProgramme en ce qui concerne la communication (par exemple : <https://bit.ly/3D3JYPv>).

82. Cette année, la région méditerranéenne a effectué une nouvelle célébration officielle des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM). Le thème de la célébration de l'édition 2022 de la [Journée des ASPIM](#) était « Coopération et collaboration », avec le slogan suivant :

« *Ensemble pour protéger la biodiversité méditerranéenne* ». La célébration a débuté par une campagne en ligne menée par le CAR/ASP en collaboration avec les gestionnaires des ASPIM et le soutien de l'Unité de coordination et d'INFO/RAC, et s'est achevée par un événement spécial organisé à Monaco le 20 mai 2022 sous les auspices et avec la participation de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. « L'événement spécial de la Journée des ASPIM » de Monaco, organisé par le CAR/ASP conjointement avec le Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos et le Musée océanographique de Monaco a réuni les gestionnaires des 39 ASPIM, les représentants des institutions nationales et des ONG impliquées dans la gestion et la gouvernance des ASPIM.

83. Le [symposium méditerranéen](#) sur la végétation marine, la conservation du coralligène, les habitats sombres et les espèces non indigènes, s'est tenu du 19 au 23 septembre 2022 à Gênes, en Italie, et a permis de partager la science, de présenter les meilleures pratiques et de promouvoir la coopération pour la conservation des écosystèmes méditerranéens. Cet événement a été organisé par le PNUE-PAM-SPA/RAC, en partenariat avec l'Institut national italien pour la protection de l'environnement et la recherche (ISPRA), l'Université de Gênes et son département des sciences de la terre, de l'environnement et de la vie, et l'association « Società Italiana di Biologia Marina » (SIBM). Le symposium méditerranéen a été reconnu comme une action de la Décennie des océans par la COI-UNESCO.

84. En collaboration avec ses partenaires des projets MAVA, le CAR/ASP a produit et contribué à la production de films documentaires sur les efforts de conservation dans divers pays méditerranéens, notamment [Salt in the eyes](#) (produit par le CAR/ASP - qui sera lancé en novembre et bientôt disponible sur WaterBear), [Sentinels of the Mediterranean](#) (Blue seeds) et [My name is blue](#) (MEDASSET).

85. Suite à la soumission de la proposition conjointe et coordonnée sur la désignation de l'ECA SOx Med à l'OMI début février 2022, le Plan Bleu/RAC a lancé une série de vidéoconférences thématiques intitulée « Les Rendez-Vous du Plan Bleu » ; la première édition était consacrée à l'ECA SOx Med, en collaboration avec l'Unité de Coordination et le REMPEC. La deuxième édition a eu lieu le 7 juin et a mis l'accent sur la récente publication des lignes directrices pour la durabilité des croisières et de la navigation de plaisance dans la région méditerranéenne. Lors de la troisième édition, le 27 octobre, des experts et spécialistes du Plan Bleu/RAC, ainsi que ses partenaires MedECC et la Plateforme Océan & Climat ont expliqué les risques côtiers liés au changement climatique dans le bassin méditerranéen.

86. Le Plan Bleu/RAC a lancé « Planet Med », le premier podcast dédié à la sauvegarde de la Méditerranée, avec cinq épisodes dotés de différents spécialistes de la Méditerranée, notamment du PNUE/PAM, du Plan Bleu, du WWF, de Surfrider, de l'UICN, de l'Institut océanographique Paul Ricard, du MedECC et de l'UpM. Les podcasts visent à informer et à sensibiliser sur l'état et l'avenir de la Méditerranée.

87. La Plateforme d'information sur la résilience pour les villes et les villages de l'Adriatique (ADRIADAPT)<sup>9</sup>, mise en place dans le cadre du projet de l'Union européenne Interreg par la Croatie et l'Italie, et à laquelle le CAR/PAP a largement participé, a été enrichie d'un ensemble d'options d'adaptation allant des options sociétales, vertes (fondées sur la nature) et grises (ingénierie) ; de directives et de manuels d'adaptation, notamment l'outil de planification intégrée de l'adaptation ; d'exemples de bonnes pratiques ; de support de sensibilisation ; et de nombreuses autres informations utiles. Les outils et les informations contenus dans la Plateforme sont facilement exploitables par tous les pays méditerranéens.

88. MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) a publié l'Ensemble de *mesures régionales de promotion de l'économie verte et circulaire et de renforcement de la demande de produits plus durables* adopté à la COP 22 (Décision Ig.25/18) dans une [publication](#) (voir le document UNEP/MED WG.523/Inf.1). En outre, un réseau d'organisations de soutien aux entreprises a été créé et un appel à l'action a été lancé en vue de réaliser la mesure F1 « le premier Observatoire MED de la finance durable », qui rassemble des experts financiers régionaux et des investisseurs d'impact autour d'une plateforme de dialogue et de promotion de solutions communes

---

<sup>9</sup> <https://adriadapt.eu>

d'investissement durable. MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) travaille également à la création du Switchers Policy Hub, lancé lors du SwitchMed Connect 22 (Rimini, Italie, 9 novembre 2022). MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM), la CRPM et le Plan Bleu, ont lancé une publication sur l'économie bleue (voir le document UNEP/MED WG.523/Inf.5), visant à encourager le développement de pratiques d'économie circulaire, contribuant ainsi à la mesure T2 « Créer un cadre favorable aux entreprises durables et inclusives dans les secteurs relatifs à l'économie bleue ». Une conférence s'est tenue à Barcelone, en Espagne, les 10 et 11 mai 2022 dans le but de partager les principales conclusions. Enfin, en ce qui concerne la mesure régionale D1 « Renforcer l'accès aux produits et services durables/consommation durable », MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM) s'est associé à l'ACR+ pour développer les **Semaines Euro-Med pour la Réduction des Déchets**, une campagne sœur de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) bien établie et actuellement gérée par l'ACR+. Cette première édition, lancée le 9 novembre, lors du SwitchMed Connect 22, sera limitée et utilisée pour examiner l'idée, commencer à diffuser le message de la campagne et voir la réaction/engagement des parties prenantes ciblées. Elle comprendra 2 actions principales :

- **Une campagne de communication** autour du thème de l'édition 2022 de la SERD (du 19 au 27 novembre 2022). Cette année, cette campagne se focalisera sur **l'industrie textile** afin de mettre en exergue le fort impact de cette industrie sur la planète et, principalement, pour inspirer des actions à même d'apporter plus de circularité dans le secteur textile. Il s'agit d'un secteur particulièrement pertinent pour la région méditerranéenne. Le support de communication élaboré en vue de la SERD a été adapté au contexte méditerranéen et traduit.
- **Un appel à l'action** qui, cette année, ciblera les Porteurs d'action des pays du sud de la Méditerranée (pays SwitchMed). Lors de sa première édition des Semaines Euro-Med pour la Réduction des Déchets, l'accent était mis sur les Porteurs d'actions légalement établis en Méditerranée méridionale qui impliquent les **jeunes** dans la mise en œuvre d'actions de prévention et de traitement des déchets dans le domaine du textile et qui répondent exclusivement à des catégories spécifiques (ONG/organisation de la société civile ; établissement d'enseignement ; entité publique). Un total de 5 bons de **2 900 euros** chacun seront attribués à 5 Porteurs d'actions. En outre, les porteurs d'actions sélectionnés seront invités à présenter leurs activités lors de la cérémonie de remise des prix SERD2022.

89. Le PNUE/PAM a participé à la Conférence MARLICE 2022 (du 18 au 20 mai 2022, Séville, Espagne). Les directeurs/coordonateurs des mers régionales entourant l'Europe et l'Union européenne ont participé à la session ouverte « Connecting Seas » afin de déterminer la marche à suivre après les résultats de l'UNEA-5.2, notamment à la résolution « Lutter contre la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant », et le rôle des mers régionales dans le soutien à la mise en œuvre des actions envisagées, encadrées et planifiées dans le cadre du Traité mondial sur les plastiques. Le Plan Bleu/RAC, en tant que partenaire du projet Interreg Med « Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité », en collaboration avec MedWaves - Centre d'activités régionales pour la CPD du PAM a également participé à l'organisation d'une table ronde lors du forum international MARLICE.

90. Le Plan Bleu/RAC, dans le cadre de la Communauté Interreg MED Sustainable Tourism, a co-organisé la II e Convention Med du tourisme durable les 8 et 9 juin à Barcelone, en Espagne. Avec plus de 200 participants en ligne et 150 représentants in situ du secteur du tourisme, du monde universitaire, des projets financés par l'Europe dans le domaine du tourisme et venant de plusieurs pays méditerranéens, ce fut l'occasion de débattre des principaux défis et de la situation actuelle de l'industrie du tourisme dans le monde et dans la région méditerranéenne. Le Plan Bleu/RAC a publié un catalogue des meilleures pratiques en matière de tourisme durable dans la région méditerranéenne dans l'optique de présenter des exemples concrets et des bonnes pratiques du projet de la Communauté Interreg MED Sustainable Tourism qui ont été intégrés avec succès dans les politiques (au niveau local, régional ou étatique) en Méditerranée avec des résultats concrets.

91. Lors de la Semaine verte de l'UE 2022 et dans le cadre du projet Interreg Med de la Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité (MBPC), le Plan Bleu/RAC, en collaboration avec ETC-UMA, a co-organisé l'événement de capitalisation intitulé : « A Green Deal for Mediterranean wetlands : building resilience through collaborative management », le 3 juin 2022,

rassemblant des experts internationaux, des décideurs de l'UE et la communauté régionale de conservation de la biodiversité dans le but de faire le point sur les derniers développements scientifiques et politiques concernant les zones humides méditerranéennes, en discutant des idées et en présentant des actions urgentes pour restaurer ces écosystèmes cruciaux. Le Plan Bleu/RAC a également organisé le 18 janvier 2022 un atelier sur le thème « Les expériences de gouvernance des zones humides et des AMP méditerranéennes de TUNE UP et de MBPC – capitaliser les meilleures pratiques et construire un réseau plus solide » afin de favoriser une gouvernance efficace dans les zones humides méditerranéennes et les aires marines protégées.

92. Le Plan Bleu/RAC a participé à la COP 14 de RAMSAR. Le Plan Bleu/RAC a présenté le projet WaterLANDS financé par le programme européen Horizon 2020 Green Deal lors d'un événement parallèle « Unpacking the potential of wetlands for addressing climate change and biodiversity loss » organisé par l'UICN et le Geneva Environment Network (GEN) (Wuhan, Chine, 8 novembre 2022). Le projet a officiellement débuté le 1er décembre 2021, pour une durée de cinq ans. Sous la coordination de l'Université de Dublin (UCD), ce projet rassemble 32 autres organisations, dont le Plan Bleu/RAC, issues de la recherche, de l'industrie, des autorités publiques et des ONG de 14 pays européens, afin de parvenir à une compréhension plus approfondie des opportunités et des défis de la restauration des zones humides à l'échelle continentale. WaterLANDS aidera les décideurs, les communautés locales et les praticiens de la restauration à intensifier la coopération afin de permettre la restauration à grande échelle des zones humides en Europe à travers 7 objectifs, allant du fait d'être en harmonie avec la gouvernance, en passant par la promotion de l'engagement communautaire, à l'adaptation des solutions et des ressources financières pour la restauration des zones humides.

93. Le Plan Bleu/RAC a animé des tables rondes et des ateliers lors du Forum des Mondes Méditerranéens, organisé à l'initiative du Président de la République française, à Marseille les 7 et 8 février 2022. Dans le prolongement des engagements pris lors du *Sommet des deux rives* en 2019, le Forum a réuni des acteurs de la société civile de toute la Méditerranée autour de solutions concrètes afin de relever des défis communs. Le Plan Bleu/RAC a co-organisé avec la Fondation Prince Albert II de Monaco une table ronde sur l'économie bleue en Méditerranée, à laquelle a également participé MedWaves (le Centre d'activités régionales pour la CPD du PNUE/PAM). Sur la base de son premier rapport d'évaluation, le réseau de scientifiques du MedECC a organisé un événement parallèle sur les « solutions au changement climatique » afin de mettre en évidence les nouveaux défis soulevés par les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée. Le Plan Bleu/RAC a également organisé l'événement sur « Les générations futures et le tourisme durable pour sauvegarder la Méditerranée ».

94. Dans le cadre du projet des communautés Interreg Med Blue Growth, le Plan Bleu/RAC a co-organisé avec le Port de Sète un événement de capitalisation (Sète, France, 13 avril 2022) pour favoriser la durabilité du secteur des croisières et de la plaisance dans la région méditerranéenne à travers des solutions concrètes. À cette occasion, le Plan bleu a annoncé la sortie officielle des « Lignes directrices pour la durabilité des croisières et de la navigation de plaisance dans la région Méditerranéenne » (en anglais et en français), réalisées par le Plan Bleu/CAR dans le cadre du projet des communautés Interreg Med Blue Growth en partenariat avec la Communauté Interreg de protection de la biodiversité et la Communauté du tourisme durable. Ces lignes directrices fournissent des informations ciblées sur les objectifs de durabilité et les pratiques durables pour les secteurs des croisières et de la navigation de plaisance, et visent à soutenir les principaux acteurs impliqués dans la promotion de la transition à long terme des deux secteurs vers la durabilité.